

## Compte-rendu du conseil municipal des jeunes du 15/10/2021

### Présents :

Maëlys, Joakim, Gaétan, Nino, Titouan, Silas, Quentin, Nathan, Léa, Adam, Lilly-Rose

### Excusés :

Coline, Gabriel

### Procurations :

Coline a donné procuration à Silas et Gabriel a donné procuration à Adam

### Secrétaire de séance :

Quentin

### Ordre du jour :

- 1- Discussion et validation des propositions faites lors de la réunion de travail pour recueillir les idées de chacun
- 2- Election de 2 représentants pour exposer les propositions au conseil municipal de L'Herm

---

Le premier point abordé est l'organisation d'une fête des enfants, une fête pour la chasse aux jeux de Pâques et un goûter pour Noël. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Organiser une fête des enfants vers la fin du printemps / début de l'été (en extérieur) ; une aide du comité des fêtes serait demandée ; le repas ou goûter serait organisé sous forme d'auberge espagnole (nourriture et boissons) ; une ou des réunions seraient organisées pour préparer cette fête (jeux, musique notamment) ; cette fête serait réservée aux enfants de L'Herm et aux enfants de leurs familles (cousins par exemple)  
**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).
- Organiser une chasse aux œufs de Pâques ; la mairie achèterait les œufs et autres chocolats ; un périmètre serait défini à La Plaine (place de la mairie, champ derrière la salle des fêtes) pour éviter d'aller partout ; un nombre de chocolats par enfants serait défini pour éviter que certains en trouve plus que d'autres ; les membres du conseil municipal « adulte » cacheraient les œufs.  
**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).
- Organiser un goûter de Noël : le conseil municipal demanderait au comité des fêtes de remettre en place une après-midi où un goûter serait organisé dans la période de Noël.  
**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Le seconde point de la discussion concerne la création d'une bibliothèque partagée pour les enfants et également pour les adultes. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Création d'une bibliothèque extérieure type petite maison qui serait accessible à tout le monde et en emprunt libre ; un étage pour les enfants et un pour les adultes ; organisation d'un atelier avec un menuisier professionnel pour créer la maison en bois ; les enfants fourniraient des livres et demanderaient à leurs parents d'en fournir également ; cette maison bibliothèque serait située sur la place de la mairie

**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Le troisième point de discussion aborde la possibilité d'organiser des journées jeux de société / pingpong / baby-foot dans la salle des fêtes. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Ces activités pourraient avoir lieu tous les mois ou tous les 2 mois, voire 1 fois par trimestre, de préférence un jour dans le week-end ou pendant les vacances. Il serait nécessaire qu'un adulte/animateur soit obligatoirement présent. Les enfants pourraient amener leurs jeux de société ou la mairie pourrait voir avec une ludothèque. Il serait nécessaire de mettre en place un calendrier et de prévoir des inscriptions. La mairie pourrait étudier la faisabilité d'acheter une table de pingpong et/ou babyfoot.

**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Le quatrième point se porte sur la possibilité de visiter la grotte de L'Herm. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Le conseil municipal devra demander l'autorisation au propriétaire ; les visites devront se limiter aux périodes très restreintes où les chauves-souris quittent la grotte ; Un professionnel devra accompagner les groupes pour les visites (grotte protégée et équipement nécessaire comme des casques et lampes) ; le nombre de visiteurs sera limité, l'opération devra donc vraisemblablement être reconduite plusieurs fois ; les inscriptions seront nécessaires.

**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Le cinquième point concerne la possibilité d'aménager le terrain derrière la salle des fêtes avec une structure de sport ou des balançoires, aires de jeux, .... Après échanges, discussions et une explication plus poussée des membres du conseil municipal de L'Herm concernant le processus d'un aménagement de ce type (étude, recherche de financement/subventions, appel d'offre pour choisir les entreprises, contrat d'entretien, ..), sont mises au vote les propositions suivantes :

- Le choix se porterait à la majorité vers un city-stade où des aménagements autour pourraient être apportés (arbres, plantations, bancs, terrain de pétanque) ; le conseil municipal des jeunes demande donc à la mairie de lancer une étude pour cet aménagement.  
**10 voix pour, 3 voix contre**, la proposition est donc adoptée et sera présentée au conseil municipal de L'Herm.

Le conseil municipal des jeunes discute ensuite de l'aménagement d'un circuit cyclocross et de la possibilité d'organiser des randonnées ensemble pour découvrir des endroits sur la commune. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Organiser des randonnées sur la commune ; essayer d'utiliser les sentiers existants ou à ouvrir pour faire des circuits de cyclocross.  
**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Le dernier point concerne la propreté et l'entretien, notamment sur la place de la mairie. Après échanges et discussions, sont mises au vote les propositions suivantes :

- Des petites poubelles pourraient être installées sur la place de la mairie ; à chaque enfant et citoyen de respecter la propreté des lieux ; la fontaine pourrait être nettoyée ; regarder s'il est possible de mettre en place une action type « nettoyage de la nature / ramassage des déchets sur la commune » tous les ans.  
**Adoption à l'unanimité** (ces propositions seront donc présentées au conseil municipal de L'Herm).

Pour terminer cette séance du conseil municipal des jeunes, les conseillers enfants désignent 2 représentants qui seront chargés lors du prochain conseil municipal de L'Herm de présenter toutes leurs propositions adoptées ce jour. Sur les 5 enfants se portant candidat, **Quentin (6 voix) et Adam (4 voix) sont désignés.**